50me année. — N° 142 Le numéro 10 centimes — SECONDE ÉDITION Lundi 21 juin 1920

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse Fr.	2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger »	4.—	10.—	19.—	38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54.
O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue Saint-Pierre 7
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton	1re insertion	20 cent.	la ligne ou son espace
	les suivantes	15 »	
Suisse		25 »	
Etranger		30 »	
Réclames		55 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Avant Spa, Boulogne-sur-Mer; avant Boulogne-sur-Mer, Hythe.

Les premiers actes du cabinet Giolitti.

Les Mahométans de Tripolitaine et de Turquie.

La Hongrie chrétienne boycottée.

M. Millerand et M. Lloyd George jouent à cache-cache avec leurs collègues du *Conseil suprême des Alliés*.

On sait que ce Conseil avait fixé de se réunir à Spa et de convier l'Allemagne à s'y faire représenter. Le gouvernement allemand en a manifesté une telle satisfaction que, immédiatement, les Alliés se sont méfiés et que la France a insisté auprès de l'Angleterre *pour que le traité de Versailles ne fût*, dans aucune de ses clauses, *remis sur le tapis* par l'Allemagne. De là, l'idée d'une conférence préalable pour se solidariser complètement et assurer les crans d'arrêt, ce qui n'était pas inutile quand on a affaire à un homme *aussi versatile* que M. Lloyd George, si enclin à faire à l'ancien ennemi des conditions nouvelles. Cet avant-Spa commence aujourd'hui lundi, à Boulogne-sur-Mer.

Une autre raison poussait M. Millerand à voir d'abord M. Lloyd George. A Hythe, les deux premiers ministres s'étaient entendus pour fixer à l'Allemagne une indemnité globale forfaitaire, remplaçant le système d'indemnités *indéfinies dont* l'Allemagne se plaignait parce qu'elle se demandait quand serait terminée l'addition des réparations qu'on lui réclamait.

Lorsque M. Millerand revint du Sinaï de Hythe et présenta à la Chambre française les tables de la loi où était inscrite l'indemnité globale, les députés, qui avaient construit un grand veau d'or de réparations, furent fort mécontents de leur Moïse. Cependant, ils ne le désavouèrent pas. Très habilement, ils lui manifestèrent leur confiance en mettant comme condition qu'il obligerait l'Allemagne à payer tout ce qu'elle devait. Ils tâchèrent de dissimuler cette injonction en lui disant que cela le rendrait plus fort pour traiter ultérieurement avec *M. Lloyd George*.

Le président du Conseil français, se rendant bien compte qu'on lui donnait comme problème de résoudre la quadrature du cercle, s'efforça de faire revenir M. Lloyd George de l'idée de fixer à l'Allemagne une somme forfaitaire. Il se servit des deux délégués français au conseil économique des Alliés à Londres, MM. Avenol et du Halgouët. Ils réussirent; on vient d'annoncer que l'entente préalable est faite entre la France et l'Angleterre et qu'on reviendrait aux indemnités échelonnées fixées d'abord à l'Allemagne, mais que ces annuités seraient servies suivant un système qui satisferait au besoin d'argent de la France sans désespérer l'Allemagne par l'incertitude de la somme qu'elle devrait verser.

Apprenant la nouvelle de cet accord à deux, les autres puissances alliées qui ont aussi des indemnités à recevoir se sont dit qu'elles risquaient de jouer le rôle du renard invité au dîner de la cigogne, et, arguant des réparations auxquelles elles avaient aussi droit, elles sollicitèrent successivement d'être représentées à Boulogne-sur-Mer. M. Millerand et M. Lloyd George durent agréer leur venue. Le comte Sforza, pour l'Italie, MM. Hymans et Jaspar, pour la Belgique, M. Matsui, pour le Japon, et M. Vénizélos, pour la Grèce, se sont donc *acheminés vers Boulogne-sur-Mer. Le tête-à-tête* de M. Millerand et de M. Lloyd *George devenait un concile. Il fallait donc* bien jouer à cache-cache. Si Boulogne était l'avant-Spa, il fallait fixer un avant-Boulogne, et voilà pourquoi M. Millerand, qui veut à tout prix confesser et confirmer M. Lloyd Géorge, a brusqué son départ et a passé l'eau, samedi soir, pour aller retrouver M. Lloyd George à Hythe et revenir ensuite à Boulogne-sur-Mer au milieu des autres diplomates, un peu vexés que leurs collègues de France et d'Angleterre *cheminent ainsi par les petits sentiers*. Mais qu'ils ne se dépitent pas. Si leurs grands frères n'ont pas voulu les mêler à leur jeu, il leur *sera toujours possible d'obtenir que* M. Lloyd George redevienne condescendant à leur égard. M. Millerand pourrait bien voir la conférence de Boulogne tourner autrement qu'il n'espérait Si, par contre, M. Millerand et M. Lloyd George restaient bien unis, ce seraient les représentants des autres puissances qui probablement auraient lieu de n'être pas satisfaits.

Les Alliés en sont arrivés à ne plus conserver dans la paix l'union parfaite que le salut commun avait maintenue pendant la guerre. Leurs conférences finissent par un *communiqué officiel disant que tout* y a bien marché; mais, quelque temps après, les récriminations commencent dans les journaux et les parlements. S'il faut attendre, pour la réunion de Spa, que le concert des Alliés soit établi, il y a quelque probabilité que le rendez-vous de Spa, ajourné déjà plusieurs fois, n'ait lieu que beaucoup plus tard.

***

Le cabinet Giolitti est aujourd'hui complet. Il se compose de quinze ministres et de vingt sous-secrétaires d'Etat. Il disposera ainsi dans les votations à la Chambre de plus de trente voix; il sera plus fort que certains groupes parlementaires.

Le choix des sous-secrétaires d'Etat a été laborieux; le nombre des aspirants était considérable; il y avait une dizaine de can*didats pour chaque sous-secrétariat*. M. Giolitti avait à concilier les exigences des partis avec les intérêts régionaux. Les catholiques n'ayant que deux ministres, il leur a donné cinq sous-secrétaires : MM. Pecoraro, Bertini, Longinotti, Degni et Bertone. Quatre sous-secrétaires appartiennent au parti radical, deux au parti socialiste réformiste, un à la droite libérale et huit au parti libéral-démocrate.

M. Giolitti s'est mis tout de suite et simplement à la besogne. Il a trouvé le nouveau palais du ministère de l'intérieur où il va *résider* encombré par les maçons et les peintres décorateurs. Il a fait surseoir immédiatement à tous leurs travaux, disant que l'état des finances ne permettait pas un tel luxe. Il a fait savoir aussi qu'il voulait *continuer à sortir seul*, sans même faire suivre son automobile par le traditionnel agent de police à bicyclette.

De toutes parts, on demande à M. Giolitti de mettre à la raison les employés de chemin de fer italiens, qui, par leurs grèves continuelles, désorganisent et paralysent la vie économique du pays. L'insolence de ces gens ne connaît plus de bornes. Ils arrêtent les trains où et quand bon leur plaît; ils font descendre des wagons les agents de police et les troupes; ils refusent de transporter des marchandises qu'ils croient suspectes; ils menacent de couper les vivres à de grandes villes, comme Milan. *Dans le* Piémont, ils arrêtent les wagons de vin expédiés en Suisse. Le personnel des chemins de fer veut boire et boire à bon marché.

L'opinion publique en a assez de cette tyrannie, qui s'étale à propos de tout et de rien. Elle attend de M. Giolitti de la fermeté et elle est prête à le seconder si besoin en est.

***

En Tripolitaine, les Arabes s'agitent et attaquent les troupes d'occupation italiennes. Il y a quelques jours, ils ont capturé le colonel Cittarella, commandant de Homs, et isolé la petite garnison de Syrte.

Il faut mettre ces événements en relations avec l'agitation que l'on constate dans tout le monde musulman. Du sud de l'Algérie, en passant par la Libye, l'Egypte, la Syrie, l'Anatolie, jusqu'à la Mésopotamie, où les Anglais perdent du terrain, c'est un frémissement général, précurseur de graves événements. Aussi, dit-on déjà que le traité de paix avec la Turquie va être modifié sur la protestation du grand-vizir, pour ne pas servir les intérêts des nationalistes au détriment du gouvernement turc actuel.

***

Une nouvelle espèce de grève vient d'être inventée : c'est la mise à l'index d'un pays par les organisations professionnelles maîtresses des moyens de transport et de communications. Ce genre de boycottage est appliqué en ce moment à la Hongrie par les syndicats socialistes de cheminots, de postiers, de télégraphistes et de marins, d'Allemagne, d'Autriche et d'ailleurs. Le peuple hongrois est en train de faire chez lui œuvre de salubrité politique; il veut extirper jusqu'à la dernière racine la plante vénéneuse de la révolution; il fait la chasse à ceux qui regrettent l'ère sanglante de Béla Kun et de Szamuély; il nettoie les repaires maçonniques où s'est couvée la *révolution. Dans la presse socialiste et libérale*, on appelle cela la terreur blanche et une grande colère s'est allumée contre le peuple hongrois. Pour le punir, on a mobilisé les syndicats et on organise contre lui un nouveau blocus, qui serait propre à l'affamer comme l'autre et aurait d'épouvantables conséquences s'il était général et hermétique. Mais il y a les gouvernements qui, nous l'espérons, ne toléreront pas que ce décret criminel produise ses effets.

En attendant, nous voyons là le premier essai d'une action internationale du syndicalisme mis au service de la révolution et de la franc-maçonnerie, contre un pays qui veut s'affirmer chrétien.

***

Le Japon et la Chine échangent des notes *au sujet de Kiao-Tchéou et du Chantoung*.

Le Japon, rappelant que le traité de paix de Versailles lui a transféré les droits de l'Allemagne en Extrême-Orient et ayant promis jadis de restituer le Chantoung à la Chine, veut ouvrir des négociations à cet égard. Le gouvernement chinois, se méfiant que le Japon, tout en rendant le Chantoung en principe, entourera cet acte de tant de conditions profitables aux intérêts japonais, refuse d'entrer en négociations. Le Japon presse la Chine de revenir sur sa décision négative. Pour finir, le Japon, comme toujours, aura raison de la Chine, et agira selon son bon plaisir.

***

La situation des Italiens à Vallona s'est sensiblement améliorée. Les Albanais ont été repoussés jusqu'à trois ou quatre kilomètres de la ville. C'est la guerre de tranchées et de fils de fer qui recommence. Les vaisseaux de guerre italiens protègent de leur tir les troupes de terre et détruisent les batteries ennemies situées sur les hauteurs.

On n'en revient pas, en Italie, du danger qu'ont couru les troupes d'occupation; elles ont failli être jetées à la mer alors qu'on s'imaginait que le camp retranché de Vallona était une position inattaquable, quelque chose comme un autre Gibraltar. La facilité avec laquelle les rebelles ont pénétré dans la place a surpris et déconcerté tous les esprits. On sait, en effet, l'importance que l'on attache en Italie à la possession de Vallona, la clef de l'Adriatique inférieure, la sentinelle avancée de l'Italie dans les Balkans. L'émotion et l'humiliation causées par les derniers événements *en ont été d'autant plus grandes*.

***

Le bruit circule de nouveau que le gouvernement soviétiste russe aurait décidé d'arrêter le général Broussilof, accusé de s'être laissé battre par les Polonais pour discréditer le régime de Lénine et Trotzky et y substituer une dictature militaire. Quoi qu'il en soit, l'ancien général tsariste est suspect aux léninistes.

Le général Broussilof s'est mis au service du Soviet parce que le général Dénikine a *fait fusiller son fils avec un tas de jeunes* gens qui furent probablement victimes d'une erreur judiciaire.

Si le Soviet cassait aux gages son meilleur général, son règne serait bientôt fini. C'est pourquoi il faut accueillir avec réserve ces bruits périodiques de la disgrâce de Broussilof.

FRANCE ET VATICAN

La *Croix* de Paris cite l'article suivant de l'*Ere nouvelle* :

La discussion du rétablissement de l'ambassade au Vatican est ajournée. La majorité du Bloc national aurait-elle renoncé à l'un des articles de son programme, auquel elle tenait le plus?

L'ajournement de la discussion ne peut avoir une telle signification. Non, certes, la majorité ne renonce pas. Mais les négociations menées à Rome n'ont pas donné les résultats espérés, et le gouvernement a été effrayé des exigences du *Saint-Siège*.

Deux tendances se sont manifestées dans l'épiscopat français : l'une, conciliatrice, dont le cardinal Amette est le représentant; l'autre, ultramontaine, que personnifie le cardinal Andrieu.

On se rappelle, sans doute, que le cardinal Amette fut l'un des agents les plus actifs du pacte conclu au moment des élections entre des candidats de droite et certains transfuges du radicalisme. Or, le programme du Bloc national comportait le respect des lois laïques, et l'on fit grand état, avant le 16 novembre, de l'adhésion donnée par M. Maurice Barrès à cet accord. Le cardinal Amette entendait s'y tenir.

Le cardinal Andrieu, au contraire, exigeait une répudiation complète des lois laïques. Les députés catholiques qui se rendirent à Rome à l'occasion des fêtes pour Jeanne d'Arc soutinrent la même thèse, et *ils triomphèrent*.

Le cardinal Gasparri avait, en effet, rédigé une lettre où, sans donner aux lois laïques une adhésion qui, en vérité, eût été inattendue, ne demandait point leur abrogation. Cette lettre ne fut pas envoyée. Les ultramontains l'emportèrent sur les conciliateurs; tous les efforts de *M. Doulcet sont ainsi demeurés* vains. Il ne voulait pas brusquer les choses.

Et voilà pourquoi M. Nollemaire, d'accord avec le gouvernement, a fait ajourner la discussion sur le rétablissement de l'ambassade au Vatican.

La *Croix* fait suivre cet article des réflexions suivantes :

Il est certain que, ni le Bloc national, ni le gouvernement n'ont renoncé à rétablir l'ambassade du Vatican; mais « quelques membres » du Bloc national et le gouvernement prétendent faire dépendre cette mesure nécessaire de conditions qui ne sauraient être acceptées. Tel est le résumé de la situation. Pour se donner le beau rôle, les partisans du retour aux cultuelles (tel est bien le fond de la question) racontent, en des termes variés, l'histoire que résume l'*Ere Nouvelle* et où l'on oppose cardinaux et cardinaux. Or, nous en savons assez ici pour pouvoir dire que nos cardinaux, sur cette question essentielle, sont parfaitement d'accord, le cardinal Amette comme le cardinal Andrieu. Il ne s'agit du reste pas, en l'occurrence, de la répudiation ou de la non répudiation des « lois laïques ». Il y a une loi, dite des « cultuelles », que Pie X a condamnée formellement et que le gouvernement veut faire accepter par Benoît XV. *On s'appuie, pour cela, sur ce que le Conseil* d'Etat et la Cour de cassation ont donné à la loi une interprétation qui supprime sa contradiction avec le principe de la hiérarchie catholique. Mais cette interprétation n'est aucunement définitive; la Cour de cassation ne s'est même pas prononcée « toutes Chambres *réunies* ». *Il faut donc une intervention* législative complétant la loi ou bien une loi nouvelle pour rassurer la conscience des cardinaux et des fidèles. Puisqu'on a mis « les pieds dans le plat », nous les mettons, nous aussi. Telle est la situation : il importe que les catholiques de France la connaissent. Au surplus, il est certain *qu'il n'y a pas eu*, comme on se plaît à le dire, des « engagements » pris par le Vatican : il y a eu des « pourparlers ». Voilà tout, et ils continueront jusqu'à ce que satisfaction soit donnée à la conscience catholique. »

La conférence de Boulogne-sur-Mer

Boulogne, 21 juin.

(Havas.) — Le comte Sforza, ministre des affaires étrangères d'Italie, lord Derby, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, M. Nagaoka, conseiller à l'ambassade du Japon, le général Watanabé, M. Theunisse, délégué belge à la Commission des réparations, M. Berthelot, directeur *politique au ministère des affaires étrangères*, M. Larothe, sous-secrétaire aux affaires étrangères, M. Massigli, secrétaire du conseil suprême, M. Louis Dubois, président de la Commission des réparations et M. Jean Millerand sont arrivés à Boulogne, dimanche soir, à 8 h., par train spécial.

En même temps, arrivaient par le train de Lille M. Hymans, ministre des affaires étrangères de Belgique, et M. Jaspar, ministre des affaires économiques.

MM. Lloyd George, Millerand, le maréchal Foch, Austin, Chamberlain, le vicomte Chinda, ambassadeur du Japon à Londres et les délégués *financiers français et anglais sont attendus lundi* matin, vers 10 heures, venant de Folkestone.

La nouvelle conférence de Hythe

Folkestone, 20 juin.

Le *Petit Parisien* dit que les représentants de la France sont arrivés samedi à Folkestone. La ville était pavoisée aux couleurs des pays alliés. Une foule nombreuse s'était massée aux abords du débarcadère; elle a chaleureusement acclamé les ministres français, le maréchal Foch et le général Weygand. Sur le pont de débarquement, la délégation française reçut les souhaits de bienvenue des maires de Folkestone et de Hythe et de sir Philipp Sasson, dont M. Millerand sera de nouveau l'hôte. M. Lloyd George, lord Curzon, M. Chamberlain et le maréchal Wilson sont arrivés en automobile.

Le premier ministre britannique a reçu les visiteurs à la porte de la villa de sir Sasson. L'accueil a été très cordial. Les deux groupes se sont *ensuite rendus dans le salon de la villa*, où les entretiens ont commencé, mais ce n'est vraisemblablement que dimanche qu'auront lieu les conversations décisives. Sur quels sujets doivent rouler ces conversations? Avant tout sur la question de l'indemnité allemande. C'est à cause de cela, explique M. Pertinax dans *l'Echo de Paris, que M. Millerand a demandé que la conférence interalliée de Boulogne, soit précédée* d'une conférence particulière franco-anglaise.

Bruxelles, 20 juin.

Le correspondant de la *Weeckly Despatch*, à Hythe, prétend que la discussion porta particulièrement, sinon exclusivement, sur la gravité de la situation en Turquie. On assure que la réunion de la conférence en question fut rendue nécessaire par des nouvelles reçues par l'amiral de Robeck, haut-commissaire britannique à Constantinople, qui déterminèrent M. Lloyd George à demander télégraphiquement que le maréchal Foch vienne à Hythe.

Londres, 21 juin.

(Havas.) — Communiqué officiel publié à la suite de la conférence de dimanche après midi :

Le gouvernement français a accepté la façon de voir du gouvernement britannique sur la lenteur *regrettable avec laquelle le gouvernement* allemand exécute les clauses du traité de Versailles relatives au désarmement.

Les deux gouvernements ont en conséquence, d'un commun accord, décidé de recommander à la conférence interalliée de Boulogne de donner des instructions au conseil militaire dans le but d'établir tout de suite des propositions pour accélérer l'exécution des clauses du traité de paix concernant le désarmement allemand et le matériel de guerre.

Londres, 21 juin.

(Havas.) — Dimanche à 19 h. 30, a été publié à Hythe le communiqué suivant :

Cet après-midi, diverses questions ont été discutées à Hythe, parmi lesquelles celles des réparations.

La suite de la discussion a été réservée pour la réunion qui aura lieu à Boulogne.

Les Anglais en Turquie

Malte, 21 juin.

(Havas.) — Un bataillon d'infanterie est parti en toute hâte pour Constantinople.

Les croiseurs et les torpilleurs disponibles sont partis également pour l'Orient.

Londres, 21 juin.

(Havas.) — D'après le *Weekly Dispatch*, la question de l'évacuation d'Ismid par les troupes britanniques a fait l'objet d'une discussion d'urgence.

L'amiral de Robbeck a toujours été et est toujours opposé à cette évacuation qui, selon lui, permettrait aux nationalistes turcs de circuler librement le long du chemin de fer d'Anatolie, ce qui rendrait difficile la position des Alliés à Constantinople.

Londres, 21 juin.

(Havas.) — On mande de Constantinople au *Weekly Dispatch* que les Kémalistes ont pénétré dans l'école américaine près d'Ismid et ont assassiné quelques civils qui s'y étaient réfugiés.

Les navires de guerre britanniques continuent à bombarder les nationalistes.

Les troupes britanniques occupent des positions au nord-ouest d'Ismid.

Angleterre et Irlande

Londres, 20 juin.

Le compte rendu officiel de l'entrevue de *M. Lloyd George avec les délégués du Syndicat* national des cheminots anglais et des cheminots irlandais, venus pour demander au gouvernement s'il est décidé à envoyer du matériel de guerre en Irlande, dit que M. Lloyd George a répondu que le gouvernement britannique ne consentira jamais à ce qu'il existe une république irlan*daise indépendante, à moins d'en être réduit à* une nécessité absolue.

M. Lloyd George a rappelé qu'aux Etats-Unis, Lincoln préféra cinq années de guerre occasionnant un million de pertes plutôt que de reconnaître l'indépendance des Etats du Sud de l'Union. Le gouvernement fera de même le cas *échéant. S'il faut des armes, des munitions et* des soldats pour protéger les hommes qui

représentent le groupement démocratique en Irlande, le gouvernement les enverra.

Paris, 20 juin.

On mande de Londres au *Matin* que la ville de Londonderry (Irlande) a été pendant la nuit, plongée dans un état de terreur absolu. Les unionistes et les Sinn Feiners en étaient venus aux coups.

Ceux qui payent les pots cassés

Paris, 18 juin.

Dans la Compagnie d'Orléans, 1,800 cheminots ont payé de leur révocation l'erreur des chefs grévistes. Le gouvernement enregistra l'exemple nécessaire fait par les Compagnies, mais ensuite il intervint auprès de la Compagnie d'Orléans qui rechercha le moyen de trouver du travail pour ses révoqués.

Par une lettre-circulaire adressée aux industriels qui pouvaient avoir besoin de main-d'œuvre, la Compagnie offrait ses ouvriers. De nombreux industriels répondirent à cet appel, et nous croyons savoir que, sur les 1,800 cheminots révoqués, 1,200 ont pu ainsi être placés.

La Compagnie assure qu'il y avait aussi du travail pour les 600 autres, mais que ceux-ci se sont refusés à l'accepter.

Beaucoup d'Américains ne viendront pas

New-York, 19 juin.

D'après la *New-York Tribune*, l'Angleterre, la France et la Belgique perdront au moins 500 millions de francs parce que, par suite du nombre trop petit des transatlantiques et des frais trop élevés, de nombreux Américains ont renoncé à leur voyage en Europe. On ne sait pas si la situation s'améliorera l'année prochaine, car elle dépend des sociétés de navigation, qui préfèrent un petit nombre de voyageurs à des taux élevés.

Chez les travaillistes américains

Montréal, 19 juin.

(Havas.) — M. Gompers a été réélu à l'unanimité président de la fédération américaine du travail.

Le ministère norvégien

Christiania, 19 juin.

(Wolff.) — M. Halvorsen, président du Storthing, a soumis hier, vendredi, au roi, une liste de ministres comportant notamment les noms de MM. Halvorsen, président, chef du département de la justice; Michlet, avocat, affaires étrangères; Klingenbert, procureur, département social; Hagruss, assesseur à la cour.

Guillaume II serait malade

Le *Petit Parisien* reçoit la dépêche suivante de Londres :

« Suivant une dépêche de Berlin, l'ex-empereur d'Allemagne serait gravement malade et son état causerait de vives inquiétudes. »

NOUVELLES DIVERSES

L'Agence Havas croit savoir que les décisions de la conférence des ambassadeurs concluent à la réduction à 100,000 hommes de l'armée allemande dans le délai prévu au traité (18 juillet).

— Le roi des Belges a reçu en audience le général Maglinac, chef d'état-major belge, qui lui a rendu compte de ses récentes conversations avec le maréchal Foch, au sujet d'une alliance militaire entre la France et la Belgique.

— Le prince-régent Alexandre de Serbie entreprendra demain, 22 juin, son premier voyage officiel à Zagreb (Agram), suivant une décision prise par le conseil des ministres.

— La Chine refuse de signer le traité de paix avec la Turquie, parce que, dit-elle, elle n'avait pas déclaré la guerre à ce pays.

— L'émir Faïçal, dont on avait annoncé un prochain voyage à Paris, a renoncé à son projet.

PETITE GAZETTE

La santé de M. Deschanel

On donne les précisions suivantes sur l'état de santé du président :

M. Deschanel se rétablit visiblement ; il téléphone fréquemment à Paris, et il est tenu au courant, chaque jour, des décisions importantes prises par le gouvernement. On croit qu'il se trouvera à Paris quelques jours avant le 14 juillet, et qu'il présidera la fête nationale. Pendant l'absence de M. Millerand, qui, aussitôt après la clôture des travaux parlementaires, se propose de visiter longuement les régions libérées, c'est M. Deschanel qui présidera les réunions des ministres français.

Confédération

Le séjour des étrangers en Suisse et la police fédérale

Depuis quelque temps, de vives plaintes s'élèvent au sujet du dommage que les rigueurs de la police des étrangers causent à l'industrie des hôtels.

L'union des sociétés de développement a fait parvenir à ce propos au Conseil fédéral une lettre demandant :

1° La suppression des formalités compliquées à la frontière (ces formalités devraient se borner à la présentation du passeport délivré par les légations et consulats suisses à l'étranger) ;

2° La suppression des visas des polices cantonales qui rendent le séjour en Suisse absolument insupportable.

Au moment où on annonce l'arrivée de très nombreux touristes américains et d'autres pays, le comité central de l'Union adjure le Conseil fédéral de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour supprimer totalement les entraves au développement du tourisme en Suisse.

La surveillance de la frontière allemande

Le Conseil fédéral a décidé de retirer les troupes de surveillance postées aux frontières nord et est de la Suisse. La garde de la frontière sera organisée de la même façon qu'à l'ouest.

La fièvre aphteuse

L'arrêté du Conseil fédéral du 18 août 1914 concernant les mesures spéciales à prendre pour combattre la fièvre aphteuse est abrogé à partir du 18 juin 1920.

Dorénavant, lorsque des abatages seront jugés nécessaires pour combattre la fièvre aphteuse, les cantons devront au préalable s'entendre dans chaque cas avec l'office vétérinaire fédéral ; si les deux autorités n'arrivent pas à se mettre d'accord, le département fédéral de l'économie publique statuera. Dans les cas où, pour combattre la maladie, l'abatage sera ordonné, ce sont les dispositions de la loi du 13 juin 1917 sur les épizooties qui seront applicables jusqu'à nouvel ordre pour la fixation de l'indemnité.

L'Office du travail

Le Conseil fédéral a approuvé le message et le projet du département de l'économie publique concernant la création d'un Office fédéral du travail. Cet office aura aussi à assurer l'exécution des travaux qui résultent de l'adhésion de la Suisse aux réglementations du travail décidées par la Société des nations.

Le rachat des obligations du Lœtschberg

L'Information, de Paris, donne les renseignements suivants sur le rachat des obligations de cette Société par la Confédération :

« Le canton de Berne aurait voulu procéder lui-même au rachat des obligations aux mains des porteurs français, mais n'ayant pas les fonds nécessaires pour procéder à cette opération, c'est la Confédération qui s'en est chargée. Elle a l'intention de racheter le total des obligations qui se trouvent encore en France, soit environ pour 40 millions. Le rachat est laissé à la valeur nominale, mais payé en francs français. Ce marché est favorable aux deux parties et pour les obligataires en particulier, *étant donné que la Compagnie du Lœtschberg est à la veille de demander un concordat.* »

Les impôts du munitionnaire Bloch

La commission fiscale fédérale de recours a fixé à 16 millions le montant de l'impôt sur les bénéfices de guerre à réclamer à l'ex-munitionnaire chaux-de-fonnier Bloch, actuellement à Genève.

L'Union des arts et métiers

L'assemblée annuelle de l'Union suisse des arts et métiers a eu lieu dimanche, à Thalwil, 236 délégués, représentant 136 sections, étaient présents. Le département suisse de l'économie publique et treize gouvernements cantonaux s'étaient fait représenter. La séance était présidée par le conseiller national Tschumi. La ville de Coire a été désignée comme lieu de la prochaine assemblée. Le secrétaire, M. Krebs, a donné des renseignements sur la législation industrielle. L'introduction de la semaine de 48 heures dans les arts et métiers sera combattue énergiquement.

M. le directeur Kurer a présenté un rapport intéressant sur la reprise de l'industrie des étrangers.

Pour arrêter l'invasion israélite

La Municipalité de Zurich, considérant l'affluence alarmante d'Israélites russes, polonais, galiciens, roumains, etc., qui s'est produite au cours de la guerre et qui ne discontinue pas (on en évalue le nombre à 7000), a décidé de proposer au Conseil général des mesures propres à endiguer ce flot. Elle est d'avis que les demandes d'agrégation à la bourgeoisie émanant d'Israélites fraîchement immigrés de l'Europe orientale doivent être éconduites ; on ne devra accueillir comme bourgeois que les Israélites fixés à Zurich depuis quinze ans au moins, et encore à la condition qu'ils sachent parler et écrire l'allemand, qu'ils aient une profession ou des moyens d'existence notoires et qu'il n'y ait pas à craindre qu'ils soient un dommage ou un danger pour la collectivité.

Quant aux Israélites immigrés d'autres pays et aux étrangers en général, on exigera un séjour de 10 ans en Suisse et de 5 ans à Zurich, avant de les admettre à la bourgeoisie, sous réserve qu'ils auront habité au moins 7 ans dans un pays de l'Europe occidentale.

En l'honneur d'un savant

Samedi, à Bex, a été inauguré un monument à la mémoire du géologue, glaciologue et botaniste Jean de Charpentier, né en Saxe en 1786 et mort à Bex en 1855, qui fut le rénovateur des Salines de Bex, construisit la digue du Rhône et capta la source d'eau chaude jaillissant au milieu du lit du Rhône, à Lavey.

Politique vaudoise

Les délégués du parti radical vaudois, réunis au nombre de 300, ont décidé de combattre l'initiative jeune-radicale en faveur de la représentation proportionnelle pour les élections au Grand Conseil et aux conseils communaux.

L'assemblée a admis la candidature de M. Jules Dufour, à Vevey, présenté par le parti libéral pour le remplacement du conseiller d'Etat Cossy, décédé.

ARMEE SUISSE

Au régiment jurassien

Le lieutenant-colonel Guisan, maintenu au poste de chef d'état-major de la 2me division, a quitté le commandement du 9me régiment d'infanterie (Jura bernois). Les journaux jurassiens sont unanimes dans les éloges qu'ils adressent à cette occasion au distingué officier.

LES SPORTS

Victoire du boxeur Badoud

Dans le match de boxe qui s'est disputé samedi soir à Genève, Badoud a été déclaré vainqueur de Tirelli.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

L'internationalisme chez les étudiants

Il s'est fondé à Zurich, samedi, une fédération des étudiants des universités suisses, comprenant les organisations d'étudiants des universités de Bâle, Neuchâtel, Zurich, de l'école supérieure de commerce de Saint-Gall, de l'école polytechnique fédérale et des Golliardi tessinois. Il a été décidé d'adhérer à la Confédération internationale des étudiants.

La vie économique

On allonge la journée de travail

Le Conseil d'Etat de Zurich, en exécution d'une décision du Grand Conseil, se réserve de prolonger la durée du travail, qui est actuellement de 44 heures par semaine, à 47 heures en moyenne, pour tous les employés et fonctionnaires des administrations cantonales, de justice et de district qui seront élus dès le 1er juillet. Le congé du samedi après midi sera maintenu. Le Conseil d'Etat motive cette décision par la nécessité d'économiser et de travailler plus que précédemment, en raison de l'augmentation énorme des dépenses.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Des requins en Méditerranée française

Un requin mesurant 3 m. 50 a été capturé aux environs de Saint-Raphaël (Midi de la France). On signale, sur toute la côte, la présence d'une grande quantité de ces squales.

A Toulon, en retirant leurs filets, des pêcheurs ont trouvé un requin mesurant plus de 4 mètres de long. C'était une femelle qui mit bas dix-huit petits aussitôt qu'elle fut amenée sur le rivage.

120.000 paires de chaussures volées

A Saint-Laurent, près Mâcon, on a retrouvé un stock de 120,000 paires de chaussures qui avaient été dérobées le 8 juin, au moyen de camionnettes, à M. Roig, fabricant à Lyon, quai de Bondy. Le voleur, qui est le propre neveu de M. Roig, est en fuite et n'a pu être rejoint.

Quatre personnes tuées par la foudre

Un orage qui a sévi samedi sur presque toute la Belgique a causé de grands dégâts. Jusqu'à présent on signale que trois personnes ont été tuées par la foudre près d'Anvers et une près de Namur.

SUISSE

Brigandage

Dans la nuit de samedi à dimanche, entre 3 et 4 heures, un voleur s'est introduit dans l'auberge du « Neues Klösterli », à Zurich. L'aubergiste Städli, qui ne dormait pas, entendant du bruit, voulut voir ce qui se passait, mais il fut grièvement blessé d'un coup de revolver. Sa femme fut blessée aussi. Les deux époux ont été transportés dans un état très grave à l'hôpital.

On n'a aucune trace du bandit.

La victime du bandit

Le garde-rural genevois qui avait été blessé par le bandit Grünig est mort hier matin.

Pris dans une machine

Samedi matin, le chef de l'imprimerie du *Journal de Genève* a eu la main gauche prise entre deux cylindres, à la machine rotative. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital.

Egaré et noyé

On a retiré de l'étang de Rossenges, près de Moudon, le cadavre d'un habitant de cette localité qui, rentrant la nuit de voyage et s'étant trompé de chemin, était tombé accidentellement à l'eau et s'y était noyé.

Accident de montagne

Quelques étudiantes de l'Université de Lausanne, arrivées par bateau au Bouveret samedi après midi avec l'intention de se rendre au Grammont par le lac Tannay, s'égarèrent et arrivèrent dans le couloir de la Croix d'Aller, où elles furent atteintes par une avalanche de pierres. L'une d'elles, Mlle Emma-Louise Feller, étudiante en médecine, originaire de Neuchâtel, a été atteinte à la tête et tuée. Une colonne de secours organisée sous la direction de M. Clerc, employé aux C. F. F., a ramené le corps de Mlle Feller au Bouveret.

Echos de partout

LA JOURNÉE DE LA SALOPETTE

Samedi matin a commencé, à Paris, la journée de la salopette, organisée pour protester contre la vie chère, et dont le but est d'amener la baisse des prix des vêtements. Les participants à cette manifestation, appartenant en général au monde des artistes, s'étaient donné rendez-vous à 10 heures, sur le boulevard Poissonnière. Les manifestants avaient enfilé la cote bleue et endossé la petite veste de même couleur ; quelques-uns avaient revêtu la combinaison kaki des mécaniciens d'aviation.

Dès 10 heures 30, ils furent nombreux au rendez-vous de *Comœdia*. Des auto-cars les attendaient. Ils les prirent d'assaut. On les vit une demi-heure plus tard, ces apôtres du vêtement simple, lavable, peu coûteux, promener leur élégance au rabais des Acacias à l'Ermitage et à Armenonville.

La Maison des journalistes leur offrit, dans l'après-midi, un gala aux Champs-Elysées.

Le soir, ils dînèrent copieusement dans un restaurant du centre de Paris et dépensèrent plus d'argent qu'ils n'en avaient économisé en achetant un costume ouvrier.

MOT DE LA FIN

A Paris, à un auteur dramatique :

— Et la première de votre pièce de théâtre ?

— Un four noir... Tout le succès a été pour un monsieur qui s'est installé en salopette aux fauteuils d'orchestre.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séances des 12, 18 et 19 juin. — Le Conseil arrête les mesures à prendre, en vue de la réception officielle de Sa Grandeur Monseigneur Besson, évêque de Lausanne et Genève.

Il approuve la création d'un Institut de droit canonique à la Faculté de droit, sous réserve de la ratification du Saint-Siège.

Il ordonne l'ouverture, à titre d'essai, de la Bibliothèque cantonale et universitaire, deux soirs par semaine, soit le mardi et le vendredi, de 8 à 10 heures.

Il édicte de nouvelles prescriptions concernant l'inspection sanitaire des écoles primaires. Cet arrêté sera inséré dans la *Feuille officielle* et publié en livret.

Il élabore un règlement pour la mise à jour des plans cadastraux, avec le tarif applicable aux géomètres pour plans spéciaux et mutations de bâtiments.

Il décide l'ouverture d'un concours d'idées pour l'étude d'un avant-projet de consolidation ou de reconstruction du grand Pont suspendu et vote un crédit de 8,000 fr. pour récompenser les meilleurs travaux.

Il accorde à la Direction des Travaux publics un crédit supplémentaire de 5000 fr. pour la reconstruction en béton armé du pont du Steinbach, sur la route cantonale Plaffayon-Lac Noir, et la correction de ce torrent sur 73 mètres de longueur.

Il prescrit l'élargissement et le dégagement du contour de la route cantonale Bulle-Broc, au lieu dit « Château-d'en bas », sur le territoire de la commune de Broc.

Il autorise les communes de Fribourg et de Neyruz à vendre des immeubles et la commune de La Roche à en acquérir.

Il ratifie la convention conclue entre la commune de Bulle et M. Alfred Remy, inspecteur forestier, à Bulle, pour l'aménagement des forêts communales de Bulle.

Il nomme Mme veuve Louis Treyvaud, négociante, à Bulle, débitante de sel audit lieu.

La fièvre aphteuse

On confirme que l'épizootie a éclaté à Domdidier. De nouveaux cas sont annoncés, en outre, à Greng, Ried et Elswil (Wünnewil).

---

37 *Feuilleton de la LIBERTE*

Laurence Albani

par PAUL BOURGET

[—]

Lui-même, d'une marche aussi rapide que le permettait son infirmité, il se dirigea vers la maison des Albani. Ce lui fut un saisissement, au sortir d'un petit bois d'oliviers, d'apercevoir à droite, et sur un étroit chemin de traverse, la silhouette de Laurence causant avec un homme à cheval, dans lequel il reconnaissait Libertat.

— « Elle ne lui a pourtant pas donné rendez-vous durant mon absence ! » pensa Pascal. « Je deviens fou. Ce n'est pas possible. »

Il pressa le pas vers le groupe avec cette autre idée, trop justifiée, que Laurence était l'objet d'une poursuite qu'elle n'avait pas provoquée. Le seul fait que les deux jeunes gens causassent ainsi dans un endroit découvert écartait toute hypothèse d'un rendez-vous clandestin. Qu'était-il donc arrivé ? Tout simplement que Pierre Libertat n'avait pas voulu considérer comme définitive la parole de rupture prononcée la veille par la jeune fille. Il avait passé plus de quarante-huit heures à lutter, par amour-propre, contre son besoin de la revoir et de tirer au clair le soupçon qui continuait de lui meurtrir l'âme.

— « Si elle m'a joué », se disait-il, « je me vengerai. »

Sa jalousie s'exaspérait en méchanceté. Il gardait rancune à sa mère du malaise où il se débattait. Il n'avait pas dîné avec elle la veille, également incapable de se taire sur le sujet qui lui tenait au cœur, et de supporter que la dénonciatrice lui en parlât. Il était allé dans un des restaurants du port, hanté par des officiers. Il y avait retrouvé quelques camarades. Cette reprise de contact avec son ancien métier avait encore assombri son humeur. Après une nuit d'insomnie, une dépêche reçue de son écurie lui avait servi de prétexte à ses propres yeux pour prendre le train qui va de Toulon à Hyères. Il y avait lieu, en effet, d'examiner le cheval malade dont il avait parlé lors du thé, en vue d'une décision définitive. Le jeune homme avait eu le courage de choisir la grande ligne pour son voyage, au lieu de celle du sud qui s'arrête à l'Almanarre. De la gare d'Hyères il était allé droit à son écurie, où l'attendait le vétérinaire. La consultation finie, il avait dit :

— « Sellez-moi Cyrano, je vais lui donner un temps de galop. »

C'était le pur sang sur lequel il se promenait d'habitude sous les beaux pins maritimes du Ceinturon, au pied desquels Victor était allé à cette cueillette des champignons, d'où il n'était pas revenu. Libertat s'était bien dirigé là, d'abord à grande allure. La vue de la chaussée lui avait rendu plus présente la scène du meurtre, telle que Laurence la lui avait racontée, puis, par association d'idées, Laurence elle-même. Irrésistiblement et sans tenir compte, cette fois, de son orgueil blessé, il avait trotté dans la direction de la campagne Albani. D'ailleurs, il avait imaginé un moyen d'amorcer la conversation, croyait-il, sans trop s'humilier. Comme il contournait le domaine, pour éviter la mère et la sœur, occupées derechef à nouer des bouquets dans un carré de violettes, il vit qu'une forme de femme sortait de la maison et marchait rapidement du côté opposé à celui où les travailleuses se tenaient accroupies. C'était Laurence, qui, désireuse de causer avec son fiancé, dès le retour de l'enterrement, se hâtait vers la bastide de Couture, sans soupçonner le menaçant voisinage du prétendant repoussé. Celui-ci connaissait assez la position respective des deux propriétés : celle des Albani et celle de son rival, pour deviner où allait la jeune fille. Un autre détour lui permit de gagner le mince sentier par où elle s'avançait, en s'abritant contre un rideau serré de noirs cyprès derrière lequel il l'attendit. Quand elle fut à portée, il déboucha de sa cachette, et fonça soudain sur elle, aussi vite que le permettait l'étroitesse du chemin, dressé en crête entre les cultures. Contraint de poser son sabot sur de véritables éboulis, Cyrano, nerveux comme un animal de race, bavait sur son filet, en secouant sa tête et dansant un peu. Libertat le calmait de la voix, et caressait de la main son encolure, toute moite du galop de tout à l'heure. Même à cette seconde d'extrême émotion, le sentiment de sa force et de son adresse donnait de l'arrogance à sa hautaine physionomie. Un rien de timidité eût peut-être touché Laurence. Contre cette expression-là, celle du dominateur, elle se raidit, et c'est de nouveau un visage fermé qu'il rencontra en face de lui, lorsqu'il l'aborda, en prononçant la phrase qu'il avait diplomatiquement préparée :

— « Mademoiselle, j'ai réfléchi. Ce malheureux enfant dont vous m'avez parlé, je m'en charge, et sans conditions, comme vous le désirez, sans autre renseignement. Je suis venu vous demander son nom, et, de ce pas, je vais à Collobrières m'entendre avec un de mes fermiers. Pour Cyrano, cette course est un jeu. »

Et, flattant l'impatiente bête :

— « *Keep quiet, my boy.* »

Le rusé personnage avait constaté, au cours de ses entretiens avec Laurence, qu'elle tressaillait toujours un peu, quand elle entendait parler anglais. — Elle revoyait lady Agnès. — Cette fois, elle parut insensible aux réminiscences qu'il avait cru adroit d'évoquer. Froidement, avec un air de dignité qui révélait un parti pris de le tenir à distance, elle répondit :

— « Je vous remercie, monsieur Libertat, mais tout est arrangé, maintenant. M. Pascal Couture garde le petit. Je n'en suis pas moins très sensible à votre offre. Je ne vous fais pas l'affront de vous rappeler votre parole, à propos de lui et de son malheur. Je compte sur votre absolue discrétion. »

Tandis qu'elle parlait, une nervosité gagnait le jeune homme. Il esquissa, malgré lui, un geste d'impatience, dont le contre-coup sur les barres trop tendres de sa bête la fit danser et se défendre.

— « Voyons, voyons, Cyrano... », dit-il en raccourcissant ses rênes et retenant l'animal. « Décidément », continua-t-il avec un sourire, « il n'y a pas que les dames de susceptibles. »

Et, s'adressant plus directement à Laurence :

— « Ne parlons donc plus de ce petit garçon... Je suis venu pour vous dire une autre chose : c'est que vous m'avez mal quitté, hier, mademoiselle, et que j'en ai eu beaucoup de peine. »

— « Ne continuez pas à me parler sur ce ton, monsieur Libertat », interrompit-elle. « Je n'ai pas, je n'ai plus le droit de vous écouter. »

Dans ce passage du : « Je n'ai pas » au : « Je n'ai plus », elle avait mis une énergie qui soulignait encore la différence des deux phrases. Elle regarda le jeune homme bien en face, et, simplement :

— « Depuis hier, je suis fiancée », dit-elle.

— « Avec M. Couture, sans doute ? » fit-il ironiquement.

— « Avec M. Couture. »

C'était la minute même où Pascal sortait du petit bois d'olivier. Comme il apercevait Libertat, Libertat l'aperçut.

— « Hé bien ! » dit-il, en ramassant son cheval d'un si brusque mouvement que celui-ci se cabra tout à fait, « vous l'épouserez peut-être, mais vous épouserez quelqu'un que j'aurai cravaché. »

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Bulletin mensuel de l'Association catholique internationale des Œuvres de Protection de la jeune fille. — Mai 1920 : Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne et Genève. — Communications du Secrétariat central. — Condoléances. — Etude sur la question des domestiques. — Echos de nos Comités. — Bibliographie. — Dons et cotisations en faveur de la Caisse centrale. — Abonnements au *Bulletin*. — Quittances. — Rédaction et administration : Secrétariat international, 24, Grand'rue, Fribourg (Suisse).

Administrations bourgeoisiales de Fribourg

L'assemblée des bourgeois de Fribourg s'est réunie, hier matin, dimanche, pour discuter les comptes bourgeoisiaux de l'exercice écoulé. M. Romain Week, syndic, a présidé la séance, entouré de MM. Bettin, Folly et Nouveau, conseillers communaux. Cent-vingt bourgeois étaient présents.

D'après les comptes, dont M. le Syndic a présenté le sommaire, la fortune des administrations bourgeoisiales s'est accrue, en 1919, de 34,883 fr. 45 ; elle était, au 1er janvier dernier, de 7,496,424 fr. 75. L'Orphelinat figure dans ce chiffre pour 707,563 fr. 01 (707,363 francs 38 fin 1918). Les recettes de l'exercice se sont élevées à 121,745 fr. 62, et les dépenses, à 122,264 fr. 54. Parmi les recettes figurent 24,500 fr. de subsides et 25,761 fr. de dons et legs.

L'Hôpital possède une fortune de 3,932,631 francs 18, en augmentation de 3,810 fr. 56 sur celle de 1918. L'augmentation est composée des soldes actifs de l'exercice précédent, de la caisse courante et de la caisse des capitaux. Les dépenses courantes de l'Hôpital se sont élevées, l'an dernier, à 434,019 fr. 07.

La fortune des Fonds pies s'est accrue, en 1919, de 8,578 fr. 22 ; elle atteignait, au 31 décembre écoulé, 1,245,246 fr. 81. Relevons dans le chapitre des dépenses le poste des assignations de la Chambre des pauvres, qui est de 55,000 fr.

La Régie des copropriétés bourgeoisiales a augmenté ses fonds de 12,213 fr. 49 et porté sa fortune à 851,828 fr. 13. La taxe cadastrale des immeubles de la Régie est de 661,959 fr.

Enfin, la Caisse des scholarques, qui possédait, en 1918, une fortune de 749,074 fr. 07, a vu monter celle-ci, fin 1919, à 759,155 fr. 62, soit une augmentation de 10,081 fr. 55. Il a été versé, l'an dernier, 27,200 fr. de subsides, dont 15,850 fr. de subsides gratuits et le reste de prêts.

Les comptes ont été approuvés après un bref échange de vues, qui a porté surtout sur le chapitre de l'Orphelinat. Le président de la commission de cet établissement, M. Henri Bettin, a exposé la situation sous son vrai jour. Si la fortune de l'Orphelinat est en augmentation de 199 francs, c'est à cause de la revision des taxes des immeubles ; mais, en réalité, le déficit de l'exercice est de 15,000 à 20,000 fr. ; depuis 1914, chaque exercice a bouclé par un solde passif d'une quinzaine de mille francs, qu'il a fallu couvrir par un prélèvement sur les capitaux. Le déficit de 1920 sera plus considérable encore que le précédent, les réserves de denrées, d'étoffes, de cuir prudemment faites pendant la guerre étant épuisées. La commission de l'Orphelinat a revu de très près l'état du rentier ; elle peut compter sur un supplément de recettes dans ce chapitre. Elle a saisi le Conseil communal d'une demande d'attribution à l'Orphelinat d'une partie des terres de la Régie ; la commission de la Régie a fait les études nécessaires ; la question est en bonne voie ; mais cet agrandissement du domaine ne suffira pas, les premières années tout au moins, à combler le déficit : M. Bettin a exprimé le vœu que l'Hôpital, dont la situation financière est bonne, porte de 11,000 à 25,000 fr. le subside qu'il verse à l'Orphelinat. En terminant, le président de l'Orphelinat montre l'excellente opération que cette institution a faite en achetant le domaine du Petit-Rome et il a rendu hommage au dévoué directeur de l'établissement. Cet hommage a été souligné par des applaudissements.

M. Paul Mœhr a formulé diverses remarques au nom de la commission des comptes de la Bourgeoisie. Il a demandé si la Commune, qui subventionne les écoles réformées, subsidie aussi les classes de l'Orphelinat. M. Bettin n'a pas eu de peine à montrer que la Ville, dont la situation financière est autrement critique que celle de la Bourgeoisie, fait tout son devoir à l'égard de l'Orphelinat. M. Léon Brunisholz a parlé d'une augmentation du prix des pensions et d'un contrôle plus serré dans la réception des orphelins ; il a préconisé un vote immédiat sur la proposition d'en appeler à l'Hôpital pour venir en aide à l'Orphelinat. M. Bettin a fait observer que le contrôle auquel on a fait allusion est maintenant des plus stricts. Quant à un vote immédiat, il pourrait paraître discourtois à l'égard de la commission de l'Hôpital. M. Brunisholz a transformé sa proposition en vœu, que l'assemblée a fait sien, après que M. Philippe Week, au nom de la commission de l'Hôpital, eût déclaré l'accepter.

Les comptes de l'Hôpital, des Fonds pies, de la Régie, de la Chambre des scholarques ont été ratifiés sans débat. Au chapitre de l'Administration des pauvres, qui présente aux recettes et aux dépenses une somme de 72,793 francs 10, M. Paul Mœhr a formulé une observation en ce qui concerne les avances de la Caisse communale. M. Nouveau, président de la Chambre des pauvres, et M. Reyff, chef des finances de la Ville, ont répondu que la Commune n'a plus de créances sur la Chambre des pauvres.

Les comptes bourgeoisiaux étant ainsi liquidés, l'assemblée a accepté à l'unanimité comme bourgeois de Fribourg, sur recommandation du Conseil communal, chaudement appuyée par MM. Raymond Lehmann et Charles Cuany, M. Antonin Audergon, chef de dépôt, sa femme et ses quatre enfants. La proposition de vente d'une parcelle de terrain, au Mettetlet, au prix de 1 fr. 50 le mètre carré, a été approuvée par toutes les voix contre deux.

Une observation de M. Alfred Corpataux, concernant l'arrangement passé entre le nouvel Hôpital cantonal et l'Hôpital des bourgeois, a fourni au président de la commission de ce dernier établissement, M. Max Esseiva, l'occasion d'un exposé clair et net de la situation. M. Esseiva a rappelé que la clinique de Gambach, ouverte il y a un mois, est destinée aux cas chirurgicaux graves. Les bourgeois de Fribourg y sont traités aux mêmes conditions qu'au Charitable grand Hôpital. Ce sont les mêmes dévouées Religieuses qui desservent les deux établissements. La convention, qui a été conclue à bien plaire, a été adoptée à l'unanimité par la commission de l'Hôpital des bourgeois et par celle des secours de la ville. C'est que les citoyens clairvoyants ont pu se rendre compte des grands avantages qu'offrait cette solution. M. le docteur Clément ayant démissionné comme chirurgien de l'Hôpital des bourgeois, il eût fallu le remplacer. Il eût été nécessaire d'installer un cabinet de radiographie, dont le coût peut être estimé à 100,000 fr. Il fallait encore construire, pour sortir de locaux sans soleil certaines catégories de malades de l'Hôpital des bourgeois. L'arrangement passé avec l'Etat donnera plus de place à l'ancien hôpital, y permettra des transformations, en même temps qu'il réalise un progrès d'intérêt général, désiré depuis longtemps.

Ces franches déclarations ont été saluées par des applaudissements. M. Corpataux a encore formulé, au sujet de la composition de la commission de l'Hôpital cantonal, un vœu que l'assemblée a décidé de transmettre au Conseil d'Etat.

M. le Syndic ayant donné lecture, au commencement de la séance, des lettres de remerciements de MM. Ador et Musy, nommés bourgeois d'honneur de Fribourg, la question a été posée de savoir si la bourgeoisie d'honneur donne les mêmes droits héréditaires que la bourgeoisie acquise contre un denier de réception.

Le Conseil communal fera examiner la question de droit et répondra dans une prochaine séance.

Anniversaire de la bataille de Morat

La célébration religieuse de l'anniversaire de la bataille de Morat a eu lieu, hier, à Saint-Nicolas, en présence des autorités civiles et d'une foule nombreuse de fidèles, dans une église magnifiquement décorée de drapeaux et de verdure, en une messe admirablement chantée par le chœur mixte et suivie du *Te Deum* et de la bénédiction du Saint Sacrement. A l'évangile, l'allocution de circonstance a été faite, avec beaucoup d'éloquence, par M. le doyen Brasey, qui, des sentiments qui ont procuré la victoire de Morat, a déduit une leçon de discipline, de respect de l'autorité, d'esprit de sacrifice, d'union et de concorde.

Ecoles primaires de Fribourg

Demain, mardi, à 8 heures, examen de la 4me classe des garçons, école du Bourg (M. Crausaz) ; à 2 heures, examen de la 5me classe des garçons, école du Bourg (M. Villard).

Notre Fête-Dieu

L'*Osservatore romano* publie une relation très détaillée de la dernière procession de la Fête-Dieu à Fribourg. « Nulle part peut-être, dit-il, la procession n'est plus grandiose qu'à Fribourg... On y assiste avec un grand recueillement. Rien n'est plus émouvant que de voir la multitude, agenouillée alors que tonne le canon, et recevoir, tête baissée, au milieu du silence universel, la bénédiction de l'Hostie sainte. »

Les enfants et les cartouches

Vendredi soir, un écolier d'Epagny remit à un orphelin qui rentrait à l'institut une cartouche à demi-remplie de poudre. L'orphelin mit l'objet dans sa poche et n'y songea plus jusqu'au lendemain soir. Samedi, vers 5 h. ½, il donna la cartouche à un camarade de 5 ans, Gilbert Fragnière, qui, avant qu'on eût pu l'en empêcher, frappa sur l'engin avec une pierre et le fit éclater. Le pauvre petit reçut la charge et les éclats de métal en plein visage. Il a été conduit *à l'Hôpital cantonal, à Fribourg, dans un triste* état.

A la clinique de Gambach, où nous avons pris des nouvelles de l'enfant, on nous a dit qu'il a un œil perdu et deux doigts de la main gauche très atteints. On espère bien sauver l'autre œil.

Concert de bienfaisance

Jeudi, 24 juin, aura lieu au temple réformé un concert, en faveur des familles suisses à Vienne, donné par deux cantatrices de Bâle : Mlle Georgette Bossert et Mlle Henriette de Zeltluesnig.

Au programme figurent des œuvres de compositeurs classiques comme Schubert, Mendelssohn, Schumann etc. (voir demain le programme dans les annonces).

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société des officiers. — Les membres de la société sont priés d'assister en uniforme (képi) à la réception de Mgr Besson. Rassemblement à la gare de Fribourg, selon les indications ultérieures qui seront données par le comité chargé de l'organisation de la cérémonie. — *Le Comité.*

Arts et Métiers. — Assemblée ordinaire, ce soir, à 8 h. ¼ précises, au local, Hôtel de l'Etoile, 1er étage. Vu l'importance des tractanda, le Comité compte sur une forte participation des sociétaires.

Football Club Fribourg. — *Ce soir, lundi, à* 8 h. ½, au local, Hôtel de l'Autruche, assemblée extraordinaire. Discussion sur l'athlétisme, culture physique. Présence indispensable. Tous les membres sont priés d'assister.

Société de gymnastique des hommes. — Ce soir, lundi, à 8 h. ¼, leçon à la Halle.

SERVICES RELIGIEUX

MARDI 22 JUIN

Notre-Dame : 8 h., réunion des Mères chrétiennes. Sainte messe. Instruction. Bénédiction.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La conférence de Hythe

Paris, 21 juin.

(Havas.) — D'après le correspondant du *Journal*, la conférence de Hythe s'est occupée aussi de la question russe.

Les ministres ont entendu MM. Wirz, Avenol et Hallgouen sur les négociations avec Krassine.

M. Lloyd George veut à tout prix en finir avec la Russie, rétablir les relations commerciales et même un certain *modus vivendi* qui équivaudrait en fait à la reconnaissance du gouvernement des soviets.

Sa détermination à ce sujet est si ferme qu'on assure que, en cas d'opposition absolue de la France, l'Angleterre se désintéresserait du relèvement de l'Europe et se retirerait à part, comme l'Amérique.

La conférence de Boulogne-sur-Mer

Londres, 21 juin.

(Havas.) — Les journaux reproduisent un télégramme de Bologne selon lequel le comte Sforza, interviewé dans le train Paris-Bologne, aurait déclaré que l'Italie revendiquerait le 20 % de l'indemnité totale à payer par l'Allemagne.

La flotte anglaise vers les côtes turques

Malte, 21 juin.

(Havas.) — Tous les vaisseaux de la première escadrille et de l'escadre de bataille, dont le *Centurion*, sont maintenant dans la Méditerranée orientale.

Le croiseur *Cérès*, qui revenait de Marseille, se rend directement dans la Méditerranée *orientale.*

Paris, 21 juin.

(Havas.) — Le *Petit Parisien* annonce que M. Vénizélos, à la conférence de Hythe, a renouvelé la proposition de soutenir par des contingents grecs les forces britanniques attaquées par les forces du pacha Kemal et a exposé le plan d'action militaire élaboré soigneusement par l'état-major hellénique.

La conférence a accepté l'offre que lui a faite M. Vénizélos.

Le maréchal Foch, toujours selon le *Petit Parisien*, aurait esquissé brièvement un plan de campagne.

Le traité de paix de Saint-Germain

Pékin, 21 juin.

(Havas.) — Le président a ratifié le traité de paix avec l'Autriche.

Le prince Firouz

Londres, 21 juin.

(Havas.) — Le prince Firouz, ministre des affaires étrangères de Perse, est parti ce matin, lundi, pour Paris. Il rentrera à Londres mercredi prochain.

La Hongrie boycottée

Vienne, 21 juin.

(B. C. V.) — Quatre lignes téléphoniques sur *cinq sont coupées par suite du boycottage de la* Hongrie (voir *Nouvelles du jour*). On apprend que ces quatre lignes ont été rendues inutilisables à la frontière. Les communications interurbaines du gouvernement et des représentations diplomatiques s'effectuent sur la 5me ligne avec de grandes difficultés. Le service téléphonique privé est arrêté. Le service télégraphique avec la Hongrie est arrêté également, à l'exception des affaires d'Etat, de la correspondance diplo*matique et des communications en transit.* Le Dr Gratz, ministre de Hongrie à Vienne, est en ce moment à Budapest, pour délibérer sur la question du boycottage. Dans les chemins de fer, le boycottage est aussi effectif, sauf pour le service des voyageurs.

Au parlement tchèque

Prague, 21 juin.

(Bureau tchèque.) — Après une séance de *dix heures, interrompue par suite des manifes*tations provoquées par les bourgeois allemands pendant une réplique très violente du député Rasins, la Chambre des députés adopte à l'unanimité, moins les voix des Allemands et des partisans de Kramar, le projet de loi portant remboursement de l'emprunt de guerre au taux de 75 %.

La presse approuve à l'unanimité le vote de la Chambre. Seul le journal *Narodni Listy* con*damne l'attitude intransigeante* d'une partie des démocrates et des bourgeois allemands. Les socialistes promettent un adoucissement ultérieur de certaines duretées de la loi dans le domaine social.

Décès

Berlin, 21 juin.

(Wolff.) — Hier dimanche est décédé à l'âge de 68 ans le prince Henri de Schœnaich-Karolath, qui fut de nombreuses années député au Reichstag.

Matériel de guerre saisi

Stockholm, 21 juin.

(Havas.) — Le correspondant à Helsingfors du *Dagens-Niheter* apprend qu'un voilier allemand, arrivé le 16 juin à Hangoe, a été trouvé chargé de matériel de guerre destiné à la défense finlandaise dans le secteur de Hangoe, sous le commandement du major allemand de Koler.

Le voilier et sa cargaison ont été saisis par les autorités. Des explications ont été demandées au major de Koler.

Le gouvernement finlandais a tenu une réunion spéciale pour discuter cette affaire, le transport d'armes étant contraire aux stipulations du traité de Versailles.

Les cheminots anglais et le gouvernement

Scarborough, 21 juin.

(Havas.) — M. Thomas, dirigeant du syndicat des cheminots, a prononcé un discours dans lequel il a soutenu la ferme attitude du gouvernement et mis en lumière que la présence au pouvoir de ce gouvernement, aujourd'hui décrié par les travailleurs, est la conséquence de leurs indifférence lors du choix de leurs représentants.

Le président de la Chambre italienne

Rome, 21 juin.

M. Orlando persistant dans sa démission de président de la Chambre, sa succession sera prise ou par M. Facta ou par M. de Nava.

Le parti populaire remplacera sans doute M. Meda à la vice-présidence par M. Rodino, de Naples.

En Irlande

Londonderry, 21 juin.

(Havas.) — Dans la nuit de samedi à dimanche, une grave bagarre s'est produite entre sinn-feiners et unionistes. Cinq hommes ont été tués. Il y a un grand nombre de blessés.

Pendant que la troupes réprimait une bagarre dans un endroit, une autre commençait dans une autre partie de la ville.

Deux magasins ont été incendiés. Les sinn-feiners ont chassé les pompiers et ont amené les pompes à leur quartier général.

Le total des blessés s'élève à une centaine.

Bagarre de marins

Hull, 21 juin.

(Haval.) — Des bagarres qui ont pris une tournure grave ont éclaté entre matelots blancs et nègres, dans la nuit de samedi à dimanche. Cinq maisons ont été entièrement saccagées. Seize hommes ont dû être transportés à l'hôpital. Deux nègres ont été arrêtés.

SUISSE

La question des zones

Berne, 21 juin.

Le Conseil fédéral a notifié au gouvernement français qu'il est prêt à reprendre les négociations concernant la question des zones de Genève. On sait que les pourparlers avaient été interrompus au mois de janvier.

Le Conseil fédéral enverra une nouvelle délégation composée de M. le ministre Dunant, M. le Dr Kramer, conseiller de légation, M. le conseiller d'Etat Gignoux et de M. le député Mégevand, de Genève.

Le siège de la Société des nations

Berne, 21 juin.

A propos de Genève, siège de la Société des nations, on a reçu au Palais fédéral une note officielle de la France qui confirme les communications verbales que M. l'ambassadeur Allizé avait faites il y a quelques jours, au sujet *des intentions françaises.*

La note précise que la Suisse n'a rien à craindre de la part de la France, quant à la confirmation de Genève comme siège de la Ligue des nations.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 21 juin

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	43 25	44 25
Londres (livre st.)	21 64	22 04
Allemagne (marc)	13 90	14 90
Italie (lire)	32 70	33 70
Autriche (couronne)	3 37	4 17
Prague (couronne	12 —	13 80
New-York (dollar)	5 39	5 59
Bruxelles	45 —	46 —
Madrid (peseta)	90 80	91 80
Amsterdam (florin)	197 80	198 80
Pétrograd (rouble)	6 —	7 —

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 21 juin

BAROMÈTRE

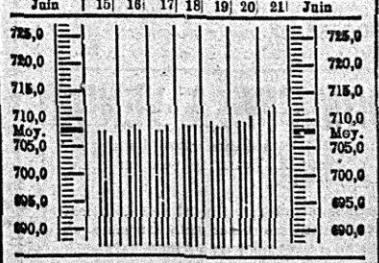

THERMOMÈTRE C.

Juin	15	16	17	18	19	20	21	Juin
7 h. m.	14	13	12	13	10	14	13	7 h. m.
11 h. m.	19	20	14	16	20	18		11 h. m.
7 h. s.	15	18	13	14	16	17		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 21 juin, midi.

Ciel variable. Température normale. Pas de troubles notables pour le moment.

Mgr BESSON à Berne

Mgr Besson, évêque de Lausanne et Genève, est arrivé, hier dimanche, à Berne, après un excellent et facile voyage ; il est descendu chez Mgr Maglione, représentant du Saint-Siège. Ce soir, lundi, Mgr Maglione, donnera un dîner en son honneur. Mardi soir, la députation fribourgeoise aux Chambres donnera aussi un dîner en son honneur.

* * *

Hier, a été lue dans toutes les églises, la bulle pontificale, dont voici le texte :

BENOIT ÉVÊQUE

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU, A NOS CHERS FILS, LE CLERGÉ ET LE PEUPLE DU DIOCÈSE DE LAUSANNE, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Après avoir entendu l'avis de Nos vénérables Frères les Cardinaux de la sainte Eglise Romaine et en vertu de Notre Autorité apostolique, Nous avons aujourd'hui nommé Notre cher Fils Marius Besson, Supérieur du Grand Séminaire diocésain, à l'Eglise de Lausanne à laquelle est attaché le titre de Genève, actuellement privée de Pasteur, et Nous l'avons placé à la tête de cette Eglise comme Evêque et Pasteur.

Nous vous l'ordonnons et vous y exhortons, recevez cet Evêque que Nous avons élu, comme Père et Pasteur de vos âmes ; rendez-lui les honneurs qui lui sont dus ; obéissez, comme il convient, à ses avis et à ses ordres, afin que vous puissiez vous réjouir d'avoir trouvé, lui en vous des Fils dévoués et vous en lui un Père bienveillant.

Nous voulons et Nous ordonnons que par les soins et sur l'ordre de l'Ordinaire qui gouverne présentement votre diocèse, Nos présentes lettres soient lues dans les églises paroissiales le premier jour chômé qui suivra leur réception.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 7 du mois de mai 1920, la sixième année de Notre Pontificat.

Marché de Fribourg

Prix du marché du 19 juin 1920 :

Œufs, 1 pour 25-30 centimes. Pommes de terre, les 5 lit., 60 cent. Pommes de terre nouvelles, le kilo, 60-70 cent. Choux, la pièce, 25-60 cent. Choux-fleurs, la pièce, 70 cent.-1 fr. 20. Carottes, la botte, 20-30 cent. Salade, les 2 têtes, 15 cent. Pois, le litre, 35-40 cent. Haricots, ½ kilo, 60-80 cent. Epinards, la portion, 20 c. Laitue, la tête, 10 cent. Oignons, le paquet, 15-20 cent. Concombres, la pièce, 50-90 cent. Raves, le paquet, 20-30 cent. Choucroute, l'assiette, 20 cent. Côtes de bettes, la botte, 10 cent. Champignons, l'assiette, 30 cent. Rhubarbe, la botte, 15-20 cent. Tomates, le ½ kilo, 90 cent.-1 fr. Asperges, la botte, 80 cent.-1 fr. 10. Poires, diverses sortes, ½ kilo, 1 fr. Cerises, le kilo, 60-80 cent. Myrtilles, le litre, 80-90 cent. Fraises, le ½ kilo, 1 fr. 40-1 fr. 60. Petites groseilles rouges, le ½ kilo, 1 fr. 30-1 fr. 40. Grosses groseilles, le litre, 30-40 cent. Abricots, le ½ kilo, 1 fr. 20. Pêches, le ½ kilo, 1 fr. 40-1 fr. 50. Citrons, la pièce, 10 cent.

BAINS de LAVEY

Gare de St-Maurice (Ligne du Simplon)

Saison 15 mai - 30 septembre

Station Sulfuro-Saline

Eau sulfureuse alcaline, très radioactive, hyperthermale 49°, Eaux-Mères. Bains de Sable. Inhalations. Douches. Massages.

RHUMATISMES

Cure de repos. Centre de promenades

Grand parc ombragé. — Orchestre

Médecin : Dr Laurent PETITPIERRE

Demandez le prospectus au directeur :

M. Henri DENÉRÉAZ

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE

Un habile chirurgien, le docteur **LIVET-GARIGUE**, spécialiste herniaire de la Faculté de médecine de Paris, a trouvé le moyen, au cours de ses nombreuses opérations de hernie, de vaincre cette décourageante infirmité sans avoir besoin de porter de bandages gênants ni de courir les risques d'une opération. Sa méthode étant absolument indispensable à chaque hernieux, pour que tous puissent se la procurer sans aucune dépense, elle sera adressée gratuitement et discrètement emballée à toute personne envoyant aujourd'hui même son adresse à l'**Institut Orthopédique** (Division 205) *7bis, rue Eugène Carrière*, **à Paris.** Puisque cela ne coûte rien et n'engage à rien, ne manquez pas d'écrire tout de suite. 5695

Dans l'intérêt du grand nombre des personnes souffrantes aux hernies nous attirons tout spécialement votre attention à l'annonce de **M. Ph. STEUER fils,** au numéro d'aujourd'hui.

†

Monsieur et Madame Etienne Philipona-Grossrieder et leurs enfants, à Romont ; Sœur Marie-Madeleine, à l'Hôpital cantonal, à Fribourg ; Marie, à Saint-Légier (Vaud) ; Félicien, à Saint-Maurice (Valais) ; Jeanne, à Fribourg ; Hortense, à Lausanne ; Marcel, à Matran ; Ida, à Romont ; Mme veuve Françoise Philipona, à Hauteville ; Mlle Françoise Philipona, à Vuippens ; la famille Firmin Philipona, en France ; la famille Auguste Philipona, en France ; la famille Alfred Philipona, en France ; la famille Gratien Philipona, en France ; la famille Eugène Mossu-Philipona, à Broc ; Mme veuve Vénérande Ayer-Philipona, à Bulle ; la famille Tinguely-Philipona, en Haute-Savoie ; la famille Germain Grossrieder, à Prez-vers-Noréaz, ainsi que les familles alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils et frère

Monsieur César PHILIPONA

décédé à l'Hôpital des Bourgeois, à Fribourg, à l'âge de 26 ans, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Romont, mardi, 22 juin, à 8 heures 15.

†

Madame Jeanne Vonlanthen et ses enfants : Léon et Marguerite ; Mme Louise Vonlanthen ; Mme Marie Python-Page ; M. Cyprien Page et les familles alliées ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, fils, frère, beau-fils, neveu, cousin

Monsieur Jules VONLANTHEN

survenu à l'âge de 40 ans, le 19 juin, après une courte maladie, chrétiennement supportée, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu, mardi, 22 juin, à 9 heures, à l'église de Saint-Nicolas.

Départ de la maison mortuaire à 8 h. ¾, rue de Lausanne, 50.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Monsieur Margueron, député, à Cottens ; les Révérendes Sœurs Germaine et Marie-Marguerite Margueron, à Bulle et à Fribourg ; Mlle Léonie Margueron ; MM. Léon et Edouard Margueron et leurs familles ; Mme Marie Rey-Margueron et son fils, à Cottens ; M. Auguste Dougoud-Margueron et ses enfants, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Julie MARGUERON

de Cottens

leur fille, sœur, belle-sœur et tante, décédée pieusement, le 20 juin, munie des sacrements.

L'enterrement aura lieu mercredi, 23 juin, à 9 heures, à Autigny.

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Julien LIMAT

Employé postal

aura lieu mardi, 22 juin, à 8 h. ½, à l'église de Saint-Nicolas.

TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays

Maison A. MURITH

Siège social à GENÈVE

Succursale : FRIBOURG - Téléphone 3.69

Rue de l'Université, 6, et rue du Lycée

CERCUEILS & COURONNES

en tous genres, tarifs très modérés

Cierges - Articles funéraires

Dépôts à

BULLE : Louis PASQUIER, sacristain

ROMONT : Charles CLÉMENT, ébéniste

CHATEL-ST-DENIS : Emile SCHRŒTER.

Location du Buffet de gare de SUGIEZ

Pour cause d'expiration de bail, le Pénitencier Cantonal de Bellechasse offre à louer, pour le 1er Janvier 1921, par voie de soumission, le Buffet de gare de Sugiez, avec environ 2 poses de terrain attenant, pour une période de trois ans.

Pour les soumissions, demandes de renseignements et visites de l'établissement, s'adresser à la **Direction du Pénitencier**, jusqu'au 10 juillet 1920. 5692

Pour une petite dépense, une grosse économie

Les tissus sont très chers, le

Nettoyage chimique est bon marché.

Sans les déformer, sans en altérer les couleurs, il vous rend comme neufs tous les vêtements défraichis, les tapis ou tentures, qu'ils soient de laine, de soie ou de coton. Profitez de ce précieux avantage qui vous fait réaliser une sérieuse économie. Teintures en toutes nuances. Spécialité de noirs pour deuils.

Adressez-vous à la **Grande Teinturerie de MORAT et LYONNAISE de Lausanne** ou à notre magasin, **Grand'Rue, 6**, téléphone 2.43, et à nos représentants à **Fribourg** : M. C. Nussbaumer, march.-tailleur, Avenue de Pérolles, 8 ; Mme Bibicher-Conus, rue de la Banque, 27. — **Guin** : Mme Joye-Engel. 5224-936

HAUTE NOUVEAUTÉ

Peignes à chignons, barettes, fourches, derniers modèles de la maison Auguste Bonaz, Paris.

VOIR NOS ÉTALAGES

P. Zurkinden :: en face :: St-Nicolas, 71

FRIBOURG

Occasions rares

A VENDRE

4 pianos à queue

Deux *Bechstein*, noir (2 m.)

Un *Erard*, palissandre (2 m.)

Un *Pleyel*, noir (1.64).

3 pianos de marque (droits).

Steinway (chêne), *Blüthner* (noir), *Berdux* (noir).

Pianola-piano *Æolian* (88 notes).

Prix modérés. Facilités de payement.

S'adresser : **Maison Fœtisch, à Vevey.**

Nous achetons ou échangeons tous pianos usagés. 5252

COQUELINE

Lapp

Sirop contre la coqueluche

Meilleur remède contre la toux, l'enrouement, les maladies de la gorge, etc., pour enfants et adultes.

MARQUE DÉPOSÉE. — Se méfier des contrefaçons

Le grand flacon Fr. 3.80

Le petit flacon » 2.—

En vente dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : Pharmacie LAPP Fribourg

Café-Restaurant National

Grand'rue, FRIBOURG

Le soussigné a l'avantage d'aviser la clientèle et le public en général qu'il a repris à son compte le dit café.

Bonne consommation et restauration

Spécialité de fondue

Se recommande, P 5470 F 5620

Aloys VONLANTHEN-JUNGO.

Punaises avec couvées

Cafards - Gerces - Fourmis

sont totalement détruits par le

Verminol

N° 25203

Quelques minutes après son emploi les insectes jonchent le sol de leurs cadavres ! On les ramasse par pellées ! ! *Verminoline* détruit poux et puces chez les animaux domestiques. Une friction suffit.

Dépôts à Fribourg : *Bourgknecht & Gottrau — Cuony — Christinaz.* **Bulle :** *Pharm. Gavin.* **Estavayer-le-Lac :** *Pharm. Bullet.* 5452

CHAISES

pliantes

Fr. 18.—

J. Schwab, Fribourg

147, GRANDES RAMES, 165

Epicerie-mercerie

à vendre dans village près Fribourg, joli bâtiment avec magasin, 2 appartements de respect. 3 chambres et cuisine et 4 chambres et cuisine, balcon, jardin et ½ pose de terre environ. Entrée à volonté.

S'adresser à **l'Agence Immobilière A. FROSSARD,** *rue des Epouses, 138, Fribourg.* Tél. 2.60.

DOMAINE A VENDRE

par voie de soumission

A VENDRE un domaine bien situé et en plein rapport, de 20 poses environ, situé à Chavannes-les-Forts, district de la Glâne.

Le bâtiment est spacieux, commode et en très bon état, muni d'une fontaine abondante et intarissable.

L'entrée en jouissance est fixée au 22 février 1921.

Adresser les soumissions, sous plis fermés, avant le 1er juillet 1920, à **M. Th. CONUS,** juge de paix, à Siviriez, qui est à la disposition de ceux qui désireraient visiter le domaine et avoir d'autres renseignements.

Siviriez, le 17 juin 1920.

Th. CONUS, *juge de paix.*

ALFRED WEISSENBACH

80, rue de Lausanne, 80. — FRIBOURG

LIQUIDATION TOTALE

pour cause de cessation de commerce

Pour activer la liquidation du solde de stock, dans lequel figure encore un joli assortiment de velours-Velvets pour robes, et de tissus couleur 130 cm., unis et fantaisie, pour robes et manteaux, il sera accordé, à partir du 1er juin et jusqu'à épuisement complet du stock, un escompte de

40 % au comptant

Selon toutes prévisions la liquidation sera terminée à fin juin

CALORIE S.A.

FRIBOURG Gd Fontaine 24 a. Téléph. 144

CHAUFFAGE CENTRAL - EAU - VAPEUR - ÉLECTRICITÉ - CONDUITES D'EAU - POMPES - SÉCHOIRS BAINS - GROSSE CHAUDRONNERIE - RÉPARATIONS

Appartement à louer

SCHŒNBERG, 47

libre dès le 25 juillet 3 chambres, 1 mansarde, cuisine, salle de bains. Beau parc. Vue magnifique. A visiter de préférence après 4 h.

A VENDRE

dans les environs immédiats de la **Ville de Bulle**, de beaux et bons domaines de la contenance de **31, 58, 55 et 25 poses**, avec bons bâtiments ; à **Cerniat** : une propriété de **18 poses**, avec bâtiment ; à **La Roche** : un domaine de **20 poses** et bâtiment ; à **Villars-sur-Glâne** : une belle villa, conviendrait pour pensionnat ; à **Bulle**, au centre de la ville, une maison avec de grands magasins.

A ACHETER

un bâtiment, avec fonds de commerce ou le fonds de commerce seul, avec belle clientèle. 5706

Pour tous renseignements s'adresser au **Bureau d'affaires C. Duvanel, à Bulle.**

Viande de cheval

fraîche, 1re qualité, à la **Boucherie chevaline, Louis HESS,** *rue des Augustins.* 5718

JE SUIS ACHETEUR

de poussines

nées en 1919 et 1920.

Adresser les offres sous P 5543 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

On vendra, dès ce jour, à **la Boucherie Dreyer,** la

Graisse fondue

de 1re qualité, à **8 francs** le kilo. P 5297 F 5420

HOTEL MONTBARRY

en Gruyère, Gare : Le Pâquier. Ouverture : juin.

Séjour d'été par excellence. — Bains sulf. et ferrug. Même maison à Montreux : Hôtel de l'Europe.

Modes

PROFITEZ

DE LA

Grande vente au rabais

VOUS TROUVEREZ

encore un grand choix de belles formes dans toutes les teintes.

C.-R. HOCHSTRASSER

Succ. de J.-M. Meier

Modes et chapellerie

Rue de Lausanne, 32

FRIBOURG

A VENDRE

à de très bonnes conditions

un domaine

d'environ 82 poses de terres de Ire qualité, avec bâtiment, nouvelle grange, porcherie, 2 fontaines intarissables et électricité.

S'adresser à **Gebr. IMHOF, Combes, près Belfaux.** P 5377 F 5525

Entrepreneurs

Industriels

Commerçants

Administrations

Assurez votre personnel en collectivité

en cas de maladie.

Assurance jusqu'à concurrence du salaire intégral. Pas de finance d'entrée. Admission avec ou sans visite médicale préalable. Pas de stage.

Libre choix du médecin en cas de maladie.

Admission en collectivité, à des conditions avantageuses, de **membres de caisses-maladie en voie de dissolution.**

Assurance individuelle.

Société suisse de secours mutuels HELVETIA

Sonnenquai, 10 ZURICH Fondée en 1899

Reconnue par le Conseil fédéral

374 sections **(dont 30 en Suisse romande)** avec plus de 58,000 sociétaires répartis sur tout le territoire de la Confédération.

Libre passage dans toute la Suisse.

Indemnités payées en 1919 : 1 million ½ de francs.

Réserves : plus de Fr. 900,000.—

PERDU

un billet de 50 fr., samedi 19 juin, vers les 6 heures du soir, entre la pharmacie Bourgknecht et l'Albertinum.

Prière de l'apporter à l'**Albertinum, N° 43.**

Pour la France

On demande de bons **ouvriers maçons, cimentiers, charpentiers et manœuvres.** Travail de longue durée, bien rémunération selon capacités.

S'adresser à **M. A. Gorini,** *Commerce de bois.* **Renens.** 5714

On demande, pour Lucerne, une

Jeune fille

de 16 à 17 ans pour aider au ménage. Gages : 20 fr. par mois. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Entrée tout de suite.

S'ad. à **Mme Schaerli,** Winkelriedstrasse, N° 20, **Lucerne.** 5116

J'OFFRE

arosoirs

galvanisés, ovales, en forte tôle, contenance 12 litres, à **16** fr., port en plus.

Joseph Leber, Bremgarten (Argovie). 5591

Maison Allasia & Cie

à **Mézières** (Vaud)

Savon de Marseille

pur 72 %

Morc. de 350 gr. à fr. **0.95**

Morc. de 400 gr. à fr. **1.10**

Envoi depuis 10 m. contre remboursement. 5696

Deux bons chevaux

sont à vendre, au choix sur cinq, chez **Louis Hayoz, Châsopelloz.** 5708

A VENDRE

six porcs

(mâles) de 8 semaines, chez **Clément, à Châsopelloz.** 5700

On demande

A LOUER

logement de 2 chambres et cuisine.

S'adr. : **Louis Druon,** *259, rue de Morat.* 5709

A VENDRE

1 bonne jument

de 8 ans, race franche-montagne, ainsi que 40 quintaux de foin nouveau.

S'adresser à **Alphonse Cuennet,** *agriculteur,* à **Grolley.** 5710

Granges s. Salvan

Chalet à louer

complètement meublé, 10 à 15 lits. Situation magnifique. S'adr. : **GAY-CO-QUOZ,** *aux Granges-s.-Salvan.*

Papiers peints

Toujours grand choix, à des prix sans concurrence, chez **Fr. BOPP,** *meubles,* **Fribourg,** *rue du Tir, 3.* 5466 Téléphone 7.63

A VENDRE

la maison N° 228, Planche Supérieure.

Prix : Fr. **8.500.—**

S'adresser à la *Librairie Python-Page,* **rue de Lausanne, 50.** 5365

A VENDRE

8 porcs

de 7 semaines, chez **Alexis Ottet, Corminboeuf.** 5598

A vendre

une truie portante de 13 semaines, chez **Joseph Dupraz,** *négociant,* **Rossens.** 5595-829

Hernies

Pourquoi supporter plus longtemps les inconvénients et douleurs accablés par l'usage d'un bandage ordinaire ? Personne hésite de l'échanger **sans délai** contre mon

Bandage herniaire « Universelle »

de grandeur **minime,** fait **sur mesure** sans ressort, à porter jour et nuit, à articuler selon pression dans n'importe quelle **situation** et **étendue** de votre maladie herniaire. Peut s'appliquer dans **chaque** cas, soit pour hommes, femmes ou enfants.

Pour tous renseignements, adressez-vous s. v. p. à mon représentant spécialiste se trouvant : **mercredi, le 30 juin, de 7 ½ à 2 ½ h. de l'après-midi, à Fribourg, Hôtel de la Gare et Terminus** et mardi, le 29 juin, de 8 à 5 h. de l'après-midi, à Berne, Hôtel Sternen, Aarbergergasse, 30, également mercredi, le 30 juin, de 4 à 7 ½ h. de l'après-midi, à Mortier, Hôtel de la Gare, envoyé spécialement pour vous faire connaître cette nouveauté. Echantillons à disposition également de **ceintures en tissu élastique et ressorts** de première qualité, dernier système et dans tous les prix. Il vous montrera aussi des échantillons de **bandes élastiques, ceintures abdominales, ceintures ombilicales, ceintures ventrières, ceintures circonstantielles, ceintures pour l'abaissement de l'utérus, bandages hémorrhoïdales, appareils orthopédiques, bas de varices** et **suspensoires. Service spécialisé** et **discret** garanti. 5698-846

Ph. Steuer, Fils, fabrication de bandages et d'articles orthopédiques, **Constance** (lac de Constance), **rue de Wessenberg, 15-17.** Téléphone 515.

Avant d'acheter

ou de commander, consultez notre offre, ou demandez notre catalogue gratis et franco.

Envoi contre remboursement.

		35/39	40/46
Bott. à lac.	non doublées, ferrées, solides	13.50	16.—
» »	pe dimanche, non ferrées	13.25	16.25
» »	Derby, en box, élégantes	18.50	21.50
Bott. p. dames	non doubl., fer., solides	N° 36/42	23.—
» »	pe dimanche, non fer.	» »	20.75
» »	Derby, veau ciré, souple	» »	26.50
» »	» en box, élégantes	» »	26.50
» »	» chevreau, b. vernis	» »	31.—
Bott. p. garçons	Napolitaines, ferrées	N° 36/39	23.—
» »	façon militaire, ferrées	» »	26.—
» »	Derby, cuir ciré, bouts	» »	24.50
» »	» en box, bout	» »	26.50
Bott. p. hommes	Napolitaines, ferrées	N° 40/47	28.—
» »	façon militaire, ferrées	» »	32.—
» »	» » haut	» »	36.—
» »	pe dimanche, cuir ciré	» »	28.—
» »	pe dim., Derby, cuir ciré	» »	29.—
» »	Derby, en box, élégantes	» »	34.—
» »	» » 2 semel.	» »	36.—

Chaussures Modernes S.A.

J. MARTY, gérant

FRIBOURG

Dr PLANCHEREL

absent

à partir du 23 juin

Pour devenir Chauffeur

apprenez à conduire à l'Ecole de chauffeurs de

Ls LAVANCHY

Av. Florimont

LAUSANNE

Brevet garanti en 3 semaines

DEMANDEZ PROSPECTUS GRATUIT

FRIBOURG, Salle de la Grenette

Mardi 22 juin 1920, à 8 ¼ heures du soir

CONCERT DE BIENFAISANCE

DONNÉ PAR

quelques artistes de notre ville et un chœur d'enfant

Au programme : *Chœur, solis et duos, musique instrumentale et déclamations.*

PRIX DES PLACES :

Réservées Fr. **4.** Première num. Fr. **2.50.** Secondes Fr. **1.50.**

Location au *Magasin de musique, 29, rue de Lausanne.* 5719

Chauffage central

TÉLÉPHONE 5.77

Fournitures générales pour installations

Réparations et remplacements de chaudières, radiateurs, bouilleurs, serpentins, tuyauterie, robinetterie, etc.

Service de contrôle et nettoyage de chaudières.

Réparations diverses :-:

:-: Soudure autogène

Albert BLANC, Fribourg

« La Prairie », 55, Pérolles